

professeur au collège de Liège. (Moniteur du 22 juin 1849.)

Motifs. « Voulant récompenser les services rendus à l'enseignement moyen par le sieur Forir, pendant une carrière de quarante années. »

338. — 10 JUIN 1849. — *Arrêté royal qui nomme chevalier de l'ordre de Léopold le sieur Courageux (Louis-Anselme), ancien instituteur à Huccorgne.* (Monit. du 22 juin 1849.)

Motifs. « Voulant récompenser le zèle et le dévouement avec lesquels le sieur Courageux (Louis-Anselme) s'est livré à l'enseignement primaire pendant plus de soixante ans. »

339. — 10 JUIN 1849. — *Arrêté royal qui nomme chevalier de l'ordre de Léopold le sieur de Rouveroy (Frédéric), de Liège.* (Monit. du 22 juin 1849.)

Motifs. « Voulant récompenser les services rendus, comme administrateur et comme écrivain, par le sieur de Rouveroy (Frédéric), fabuliste distingué et auteur de livres utiles destinés à l'instruction populaire. »

340. — 12 JUIN 1849. — *État dressé par le ministre de l'intérieur (M. Ch. Rogier), en exécution de l'article 4 de la loi du 31 juillet et de l'arrêté royal du 7 août 1854, et indiquant le prix moyen du froment et du seigle pendant la semaine du lundi 4 au samedi 9 juin 1849.* (Monit. du 15 juin 1849.)

MARCHÉS RÉGULATEURS.	FROMENT.		SEIGLE.	
	Quant. vend. hectol.	Prix moyen. Fr. c.	Quant. vend. hectol.	Prix moyen. Fr. c.
Anvers,	30	17 73	114	8 72
Arjon,	546	14 50	65	9 35
Bruges,	620	17 18	244	9 83
Bruxelles,	4,527	18 33	195	9 85
Gand,	590	18 34	504	9 50
Hasselt,	260	18 40	1,050	9 05
Liège,	2,049	17 15	815	9 57
Louvain,	5,850	17 74	656	9 15
Mons,	955	17 68	450	9 18
Namur,	15	17 84	»	»
Total	12,433	3,851
Prix moyen.	17 39	9 31

341. — 14 JUIN 1849. — *Arrêté royal qui nomme*

(1) Présentation à la chambre des représentants par le gouvernement le 6 mars 1849. — Rapport par M. Van Iseghem le 16 mai (Annales, p. 1584). — Discussion et adoption le 19, par 65 voix et 4 abstentions.
Rapport au sénat par M. de Rodés le 7 juin. — Discussion le 8, et adoption le 9 juin par 33 voix.

commandeur de l'ordre de Léopold le général Serraris, au service des Pays-Bas. (Monit. du 20 juillet 1849.)

Motifs. « Voulant donner au général Serraris, commandant militaire du duché de Limbourg, à Maëstricht, un témoignage de notre bienveillance. »

342. — 14 JUIN 1849. — *Arrêté royal qui nomme chevalier de l'ordre de Léopold le capitaine d'état-major Suarz, au service des Pays-Bas.* (Monit. du 20 juillet 1849.)

Motifs. « Voulant donner au sieur Suarz (J. R. C.), capitaine d'état-major au service des Pays-Bas, chef d'état-major de la brigade stationnée dans le duché de Limbourg, une marque particulière de notre bienveillance. »

343. — 15 JUIN 1849. — *Loi ouvrant au département des affaires étrangères (marine) un crédit supplémentaire de 99,200 francs, pour l'exercice 1847 (1).* (Monit. du 19 juin 1849.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Il est ouvert au département des affaires étrangères (marine) un crédit supplémentaire :

A. De quatre-vingt-quinze mille fr. (fr. 95,000), dont est augmenté le chapitre IV du budget de la marine pour l'exercice 1847 (Pilotage). fr. 95,000

B. De quatre mille deux cents francs (fr. 4,200), dont est augmenté le chapitre VII du même budget (Police maritime). fr. 4,200

Ensemble. fr. 99,200

Art. 2. Il sera fait face à cette dépense au moyen du boni de l'exercice courant.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par la voie du Moniteur.

Contre-signé par le ministre des affaires étrangères, M. C. D'HOFFSCHMIDT.

344. — 15 JUIN 1849. — *Loi portant réduction du personnel des cours et de certains tribunaux (2).* (Monit. du 21 juin 1849.)

Léopold, etc. Les chambres ont adopté et nous sanctionnons ce qui suit :

Art. 1^{er}. Le personnel de la cour de cassation,

(2) Présentation à la chambre des représentants par le gouvernement le 2 décembre 1848 (Exposé des motifs, Monit., p. 253). — Rapport par M. Orts le 4 février 1849 (Annales, p. 756). — Discussion les 24 et 25, et adoptée le 27 avril par 61 voix contre 6.

Rapport au sénat par M. Savart le 7 juin. — Discussion le 8, et adoption le 12 par 25 voix contre 9.